

FASCICULE

02

# TERMINOLOGIE APPLIQUÉE AUX BOIS ET PRODUITS DÉRIVÉS DU BOIS

also  
available  
in English

Ce fascicule à vocation technique reprend les définitions des principaux produits issus de la transformation des bois et le vocabulaire associé.

La liste des produits et termes définis dans ce fascicule n'est pas exhaustive ; elle pourra être complétée à l'usage et au gré des besoins.

Les définitions des termes utilisés spécifiquement lors des opérations commerciales portant sur les bois tropicaux sont données dans les fascicules correspondants (8. Conteneurisation, caractéristiques des conteneurs et convention SOLAS, 9. Les Incoterms 2020, 10. Assurances maritimes, 11. La Liasse documentaire, 12. Recommandations générales sur les termes du contrat).

<b>Aubier</b>	Zone extérieure du bois qui, dans un arbre sur pied, contient des cellules vivantes et conduit la sève brute vers le haut
<b>Avivés toutes largeurs</b>	Lot de sciages avivés dont les largeurs ne sont pas fixes
<b>Bastaing (ou basting)</b>	Avivé dont le rapport des côtés de la section est compris entre 2 et 3 ; sa section est comprise entre 55 mm x 155 mm et 65 mm x 185 mm
<b>Bois calibré</b>	Bois scié qui, au taux d'humidité d'utilisation finale, a reçu un usinage supplémentaire en épaisseur et/ou en largeur, pour respecter des écarts admissibles spécifiés par accord
<b>Bois pelucheux</b>	Bois présentant des fibres séparées partiellement ou relevées sur la surface sciée
<b>Cambium</b>	Couche de cellules en cours de division active qui, dans l'arbre vivant, forme le liber vers l'extérieur et l'aubier vers l'intérieur
<b>Carrelet</b>	Avivé de section carrée, ou sensiblement carrée, de côté compris entre 15 et 50 mm
<b>Chevron</b>	Avivé de section carrée ou sensiblement carrée, de côté compris entre 40 et 120 mm
<b>Collapse</b>	Effondrement ou déformation des cellules durant un séchage avant le point de saturation des fibres ; le collapse se manifeste par une ondulation des faces de sciage et des fentes internes ouvertes
<b>Contrefil</b>	Orientations alternées du fil du bois dûes à une inclinaison alternée (par rapport à l'axe du tronc) des couches successives de bois qui se forment durant la croissance de l'arbre
<b>Contreparement</b>	Face jugée du moins bon choix selon des règles de classement spécifiques
<b>Courson</b>	Avivés de longueur inférieure à 1,80 m

<b>Décoloration (ou discoloration)</b>	Modification de la coloration naturelle du bois non associée à une perte de résistance. Elle peut être provoquée par un champignon, par les conditions atmosphériques, par le contact avec des métaux etc.
<b>Découvert</b>	Largeur d'un plateau mesurée à l'endroit le plus étroit de la face la moins large
<b>Dosse (slab en anglais)</b>	Partie extérieure de la bille séparée lors du sciage, présentant une face sciée, l'autre face correspondant à la surface externe de la bille
<b>Echauffure</b>	Premier stade de l'attaque de champignons de pourriture caractérisé par des décolorations localisées ou non dans le bois dont la texture générale et les propriétés mécaniques commencent à être affectées ; les échauffures surviennent le plus souvent pendant le stockage des bois ronds
<b>Flache (nom féminin)</b>	Portion de la surface arrondie de la bille restant apparente sur le bois scié, avec ou sans écorce
<b>Flèche de face</b>	Déformation de la pièce de bois dans le sens de la longueur, dans un plan perpendiculaire à la face
<b>Flèche de rive</b>	Déformation de la pièce de bois dans le sens de la longueur, dans un plan perpendiculaire à la rive
<b>Frise</b>	Avivé d'épaisseur comprise entre 18 mm et 35 mm et de largeur comprise entre 40 mm et 120 mm
<b>Gauchissement</b>	Déformation d'allure hélicoïdale d'une pièce de bois dans le sens de la longueur
<b>Lambourde</b>	Avivé de section rectangulaire, d'épaisseur comprise entre 18 mm et 35 mm, et de largeur comprise entre 40 mm et 120 mm
<b>Latte</b>	Avivé de faible largeur (26 mm à 55 mm) et de faible épaisseur (5 mm à 12 mm)
<b>Liber</b>	Couche intérieure de l'écorce qui, dans un arbre sur pied, contient des cellules vivantes et conduit la sève élaborée vers le bas depuis le houppier
<b>Liteau</b>	Avivé de section comprise entre 18mm x 35mm et 30mm x 40mm
<b>Madrier</b>	Avivé dont le rapport des côtés de la section est compris entre 2 et 3 ; sa section est comprise entre 75 mm x 205 mm et 105 mm x 225 mm
<b>Mulotage (appelé parfois à tort « trous de mulot »)</b>	Trous dans le bois correspondant à la section de galeries d'insectes coléoptères xylophages de la famille des <i>Cerambycidae</i> ou des <i>Bostrychidae</i> qui attaquent les arbres sur pied ou fraîchement abattus, tant que le taux d'humidité du bois est élevé. Les trous dans le bois correspondent à la section des galeries, section transversale (trous circulaires) ou longitudinale (trous allongés ellipsoïdaux).
<b>Narrow</b>	Avivé de largeur inférieure à 15 cm
<b>Parement</b>	Face qui est jugée du meilleur choix selon des règles de classement spécifiques
<b>Pièce équarrie</b>	Bois scié, de section carrée ou rectangulaire, dont la somme de l'épaisseur et de la largeur est $\geq 200$ mm et l'épaisseur est $\geq 80$ mm
<b>Piqûre noire</b>	Trou de ver dans le bois rond qui peut affecter le duramen et dans lequel la paroi de la galerie est de couleur noire
<b>Planche</b>	Avivé dont le rapport des côtés de la section est égal ou supérieur à 4, et d'épaisseur comprise entre 22 mm et 55 mm
<b>Plateau</b>	Bois scié avec deux faces parallèles et une ou deux rives entièrement flacheuse(s)

<b>Plot</b>	Ensemble des plateaux obtenus en sciant longitudinalement une bille par traits successifs parallèles, et replacés, après sciage, l'un sur l'autre, de façon à reconstituer la bille, sans les dosses
<b>Poutre</b>	Grosse pièce de bois équarrie dont la section est carrée ou sensiblement carrée, de côté supérieur à 120 mm
<b>Queue de vache</b>	Discoloration apparaissant sur la section des bois ronds et se présentant sous forme de flammes brunâtres sur les bois sciés ; ce défaut apparaît seulement après l'abattage et se limite aux chênes et à quelques essences tropicales
<b>Sciage avivé</b>	Bois scié de section rectangulaire pouvant comporter des flaches dans la limite de tolérance
<b>Short</b>	Voir Courson
<b>Slab</b>	Voir Dosse
<b>Taches minérales</b>	Inclusion de substances minérales dans le bois associées à des colorations sombres sous forme de traces ou de veinage (singularité typique dans l'Ayous), qu'il faut distinguer du bleuissement.
<b>Tuilage</b>	Courbure de la section d'une pièce de bois
<b>Volige</b>	Avivé dont le rapport des côtés est égal ou supérieur à 4 et d'épaisseur inférieure à 22 mm

### TERMES SPÉCIFIQUES AUX CARRELETS 3 OU 4 PLS

**DDD** : carrelet dont aucun pli n'est abouté

**KKK** : carrelet dont tous les plis (intérieurs et extérieurs) sont en bois abouté

**DKK** : carrelet dont deux plis sont aboutés et un pli en face massif

**DKD ou DKKD** : carrelet dont les plis extérieurs sont en bois massif d'une seule pièce ; seule la (ou les) lamelle(s) du milieu peu(ven)t être aboutée(s)

#### Signification des abréviations (termes d'origine allemande) :

**K** = *Keilgezinkte Lamelle* / Lamelle aboutée

**D** = *Durchgehende Lamelle* / Lamelle entière (non aboutée)

### SOURCES DOCUMENTAIRES UTILISÉES

AFNOR, 1961. NF B 50-002, août 1961 - Bois Vocabulaire. 42 p.

AFNOR, 2019. NF EN 844 (août 2019) - Bois rond et bois scié — Terminologie. 108 p.

FNB, 2016. Fiche produit Carrelets lamellés-collés. 4 p.

République du Gabon – Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles, 2014. Fiche technique TERMINOLOGIE SCIAGES. Fiche «Bonnes Pratiques», projet Pappfg, 2 p.